

* * * * *

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2021

A 8h45, Salle du Conseil Municipal, les conseillers municipaux se sont réunis sur la convocation écrite du Maire, Gérald CHENAVIER, en date du 17 Septembre 2021.

Sont présents : Gérald CHENAVIER (Maire) ; Hervé COMBE (1^{er} Adjoint) ; Philippe KELLER (2^{ème} adjoint) ; Marinette PASQUALINI (3^{ème} Adjoint) ; Loïc BOIVIN (4^{ème} adjoint) ; Jean-Claude BAUDOIN ; Audrey IUSPA ; Pascal MORACCHINI ; Jean BRIAM ; Gaëlle JOURDAN **Formant la majorité des membres en exercice.**

Sont absents et excusés : Serge FAVIER ; Bernard GALLIANO ; David ZAGHDOUDI ; Annie BLONDEAU ; Gérard FRIN

Pouvoir : Serge FAVIER donne pouvoir à Jean-Claude BAUDOIN

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Modification du montant sollicité – Fonds pour la transformation numérique des collectivités - Panneau affichage**
2. **Divers** (Pour être traités, les sujets divers devront être transmis au secrétariat 1 jour avant la date du Conseil municipal – sauf cas d'urgence)

LES REGLES SANITAIRES EN VIGUEUR CE JOUR-LA DEVRONT S'APPLIQUER

La séance est présidée par Monsieur le Maire, Gérald CHENAVIER.

Le secrétaire de séance est Gaëlle JOURDAN.

Les points à l'ordre du jour sont abordés successivement.

1/ Modification du montant sollicité – Fonds pour la transformation numérique des collectivités - Panneau affichage

Monsieur le Maire rappelle la décision n°2021-039 du 2 juillet 2021, dans laquelle il sollicitait le fonds pour la transformation numérique des collectivités territoriales à hauteur de 80% du montant total HT (soit 9 144 €) pour l'acquisition d'un panneau d'affichage extérieur d'annonces légales et de communication, avec écran tactile.

In fine, ce projet peut être financé à 100%.

Aussi, monsieur le Maire propose de faire appel au fonds pour la transformation numérique des collectivités territoriales à hauteur de 100% du montant du devis, ce qui correspond à la somme de 11 429 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de modifier la décision n°2021-039
- de solliciter le fonds pour la transformation numérique des collectivités territoriales

- de demander une subvention de 100% pour ce projet, ce qui correspond à 11 429 €
- D'affecter la somme sollicitée pour l'acquisition d'un panneau d'affichage extérieur d'annonces légales et de communication, avec écran tactile.

Pour :	11	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

2/ Divers

Aucun point divers ne nécessite de délibération.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9H30

Le Maire,
Gérald CHENAVER

